



Livraison abusive de gaz de la société SAS CAMPO ROUTAN GAZ

Par **kafu**, le **07/02/2013** à **15:56**

Bonjour,
La société SAS CAMPO ROUTAN GAZ de Lunel 34400 , a fait une enorme erreur de livraison. Elle m'a livré 914 kilo au lieu de 350 kilo ce qui me fait une facture de 1860 au lieu de 750 quelles sont mes recours pour faire annuler cette livraison. Ils ont reconnu leur erreur, j'ai même un mail de la société qui demande à ma banque de ne pas faire le retrait, mais il était trop tard c'est un retrait automatique. Par contre ils ne veulent pas me rembourser mais seulement échelonner le paiement sur 12 mois. Le souci c'est que je ne veux pas autant de gaz, la livraison va me faire trois ans de consommation et je risque de déménager avant. Merci de m'apporter une réponse.
Cordialement